

BUDGET

2018



Municipalité de Roxton Pond

Document explicatif BUDGET 2018

Il me fait plaisir, ce soir, de vous présenter le document explicatif du budget de la Municipalité pour l'année 2018.

Nous allons débiter avec le détail des **revenus**.

Au niveau des activités financières, nous avons classé les revenus en quatre (4) grands postes comptables, à savoir :

1) TAXES

Cette catégorie regroupe l'ensemble des taxes, compensations ou modes de tarification qu'un organisme municipal peut imposer pour toutes fins reliées au pouvoir qui lui est conféré par les lois municipales. Le calcul est basé sur une richesse foncière de 464 550 400 \$.

MONTANT TOTAL : 4 504 672 \$

2) PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

Cette catégorie de revenus regroupe l'ensemble des revenus qui tiennent lieu de taxes sur la valeur foncière, de compensation et de tarification pour les immeubles non imposables, non portés au rôle d'évaluation ainsi que des compensations pour les terres publiques.

Par exemple : – l'école
 – CPE Rayon de Soleil

MONTANT TOTAL : 194 067 \$

3) AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES

Cette catégorie regroupe l'ensemble des revenus autres que les revenus de taxation et les paiements tenant lieu de taxes. Celle-ci comprend l'ensemble des montants provenant des activités de gestion des services dans le cadre des pouvoirs municipaux.

Par exemple : – Droits de mutation
– Permis de construction
– Location de locaux

MONTANT TOTAL : 461 910 \$

4) TRANSFERTS

Cette catégorie comprend des subventions des gouvernements (Ministères et organismes). L'ensemble des revenus de transferts sont destinés à des fins précises. Ces revenus peuvent servir à financer les dépenses de fonctionnement, le service de la dette et les investissements. Le gouvernement décide d'effectuer ou non le transfert, détermine les conditions à respecter et le montant à verser.

Par exemple : – Subvention du Ministère des
Transports pour le réseau routier
– Le programme FCCQ

MONTANT TOTAL : 641 171 \$

GRAND TOTAL DES REVENUS :

5 801 820 \$

Maintenant, au niveau des **dépenses** de fonctionnement :

ADMINISTRATION

Cette fonction comprend essentiellement l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale comme entité autonome.

1. Conseil municipal	131 557 \$
2. Application de la Loi (services juridiques)	15 000 \$
3. Gestion financière et administrative	433 944 \$
4. Greffe (referendum, élection partielle...)	0 \$
5. Évaluation	76 793 \$
6. Autres	63 379 \$

MONTANT TOTAL : 720 673 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Cette fonction comprend l'ensemble des activités reliées à la protection des personnes et de la propriété. De plus, cette fonction regroupe toutes les autres dépenses relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

1. Police (Sûreté du Québec)	439 695 \$
2. Service des incendies	459 212 \$
3. Sécurité civile	100 880 \$
➤ Premiers répondants	70 897 \$
➤ Brigadiers scolaires	29 983 \$
4. Sécurité – Contrôle des animaux	6 500 \$

MONTANT TOTAL : 1 006 287 \$

TRANSPORTS

Cette fonction comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers et de ses accessoires périphériques. Les activités visant le transport des personnes et des marchandises font partie de la fonction transport.

1. Voirie municipale	377 088 \$
2. Enlèvement de la neige	272 555 \$
3. Éclairage de rues	49 000 \$
4. Circulation et stationnement	0 \$
5. Transport en commun	22 637 \$

MONTANT TOTAL : 721 280 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

Cette fonction comprend l'ensemble des activités regroupant les dépenses relatives à l'eau et aux égouts, aux matières résiduelles, aux cours d'eau et à la protection de l'environnement.

1. Réseau de distribution de l'eau potable	148 956 \$
2. Traitement des eaux usées	209 194 \$
3. Réseau d'égouts/Domaine Légendes/inst.sept.	10 100 \$
4. Enlèvement et destruction des ordures	356 387 \$
5. Autres hygiène du milieu	10 449 \$

MONTANT TOTAL : 735 086 \$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Cette fonction comprend l'ensemble des activités relatives aux services d'hygiène publique et bien-être reliés aux personnes.

Bac récupération & ordures comptoir familial	2 500\$
Contribution OBNL	51 579 \$

MONTANT TOTAL : 54 079 \$

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Cette fonction comprend l'ensemble des activités économiques relatives à l'évaluation et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme. Plus particulièrement, les dépenses de cette fonction sont reliées à l'élaboration, à la planification, à la gestion et à la participation financière en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement industriel, commercial et touristique.

1. Aménagement, urbanisme et zonage	206 129 \$
2. Promotion et développement économique	60 711 \$
➤ Industrie et commerce	10 459 \$
➤ Tourisme et environnement du lac	50 252 \$

MONTANT TOTAL : 266 840 \$

LOISIRS ET CULTURE

Cette fonction comprend l'ensemble des activités économiques relatives à la planification, à l'organisation et à la gestion des programmes de loisirs et culture. De plus, il faut inclure tous les dons et les subventions accordés à des organismes œuvrant dans des champs d'activités. Elle regroupe également les dépenses relatives à la gestion des équipements et aux activités patrimoniales.

1. Centre communautaire	113 845 \$
2. Parcs, terrain de jeux et activités culturelles	275 049 \$
3. Bibliothèque	56 256 \$

MONTANT TOTAL : 445 150 \$

FRAIS DE FINANCEMENT

Cette fonction regroupe les dépenses relatives au coût du financement des activités municipales. Ces éléments permettent de présenter le remboursement des obligations contractées envers un tiers et la partie des sommes imputée à la réalisation d'investissements.

1. Remboursement d'intérêts	349 216 \$
2. Remboursement du capital	1 055 300 \$
3. Taxe pour immobilisations	511 409 \$
4. Fonds réservés	-63 500 \$

MONTANT TOTAL : 1 852 425 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES : **5 801 820 \$**

Pour ce qui est des dépenses en **immobilisations** pour les trois (3) prochaines années, le Conseil priorisera les dépenses suivantes :

ANNÉE 2018

✓ Réfection chemins municipaux	316 000 \$
✓ Aménagement intérieur du dôme	10 000 \$
✓ Achat camion	40 000 \$

TOTAL	366 000 \$

ANNÉE 2019

✓ Pavage chemins municipaux	200 000 \$
✓ Infrastructures	70 000 \$

TOTAL	270 000 \$

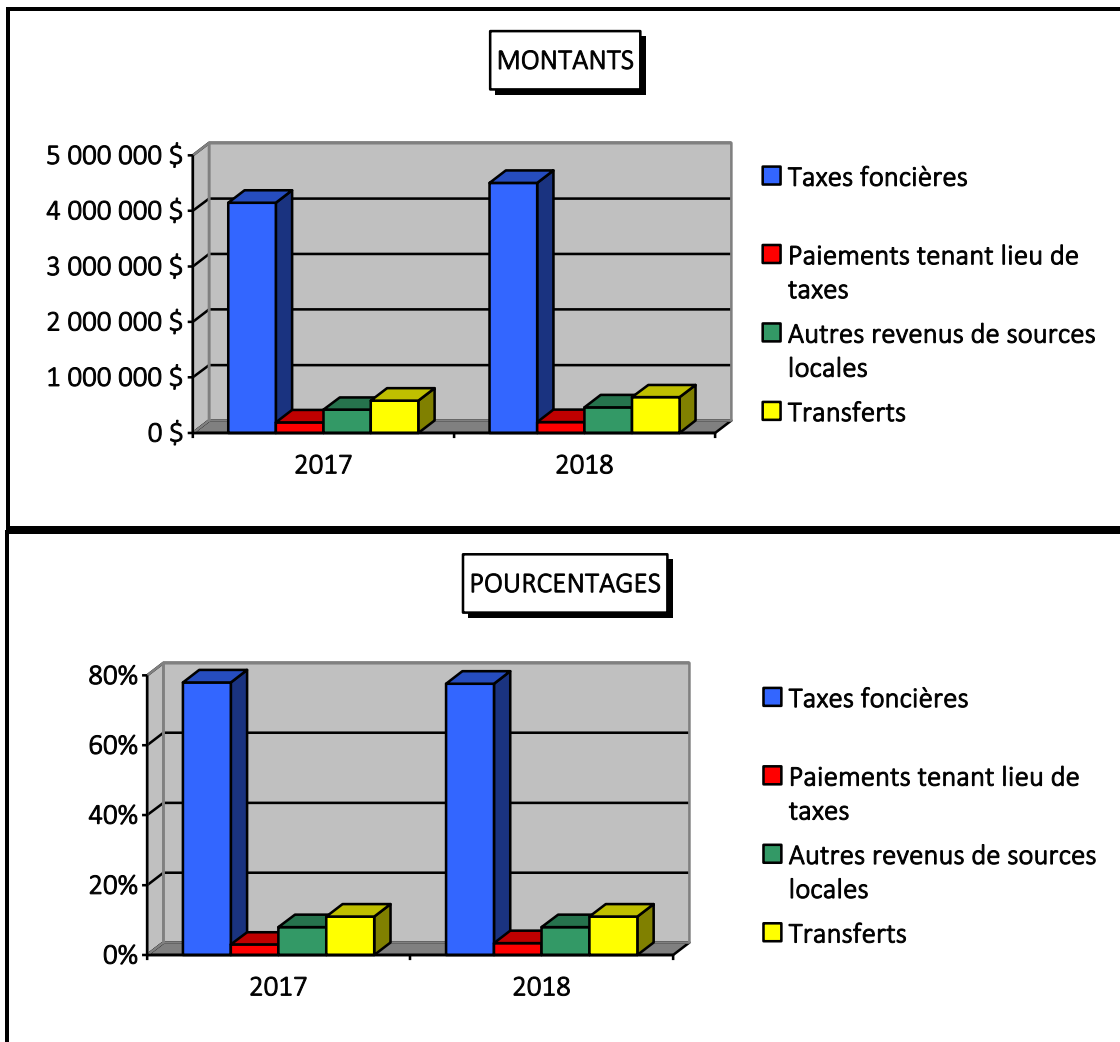
ANNÉE 2020

✓ Pavage chemins municipaux	200 000 \$
✓ Infrastructures Loisirs	200 000 \$

TOTAL	400 000 \$

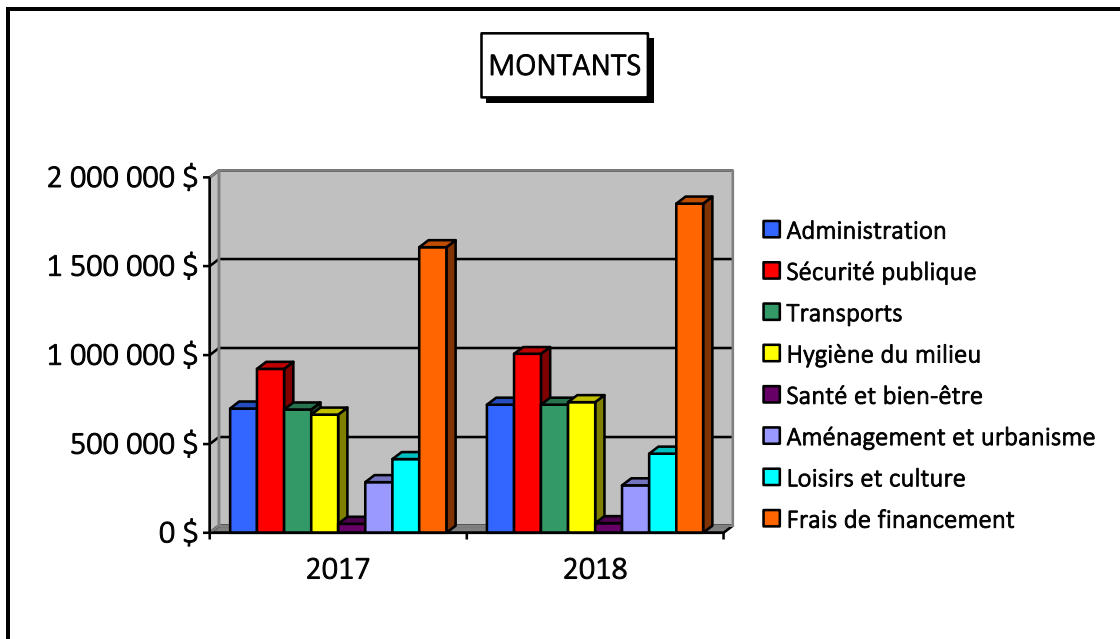
BUDGET REVENUS 2017 VS 2018

REVENUS	2017	2018
Taxes foncières et générales	4 148 421 \$	4 504 672 \$
Paiements tenant lieu de taxes	190 218 \$	194 067 \$
Autres revenus de sources locales	418 704 \$	461 910 \$
Transferts	580 498 \$	641 171 \$
Total Revenus	5 337 841 \$	5 801 820 \$

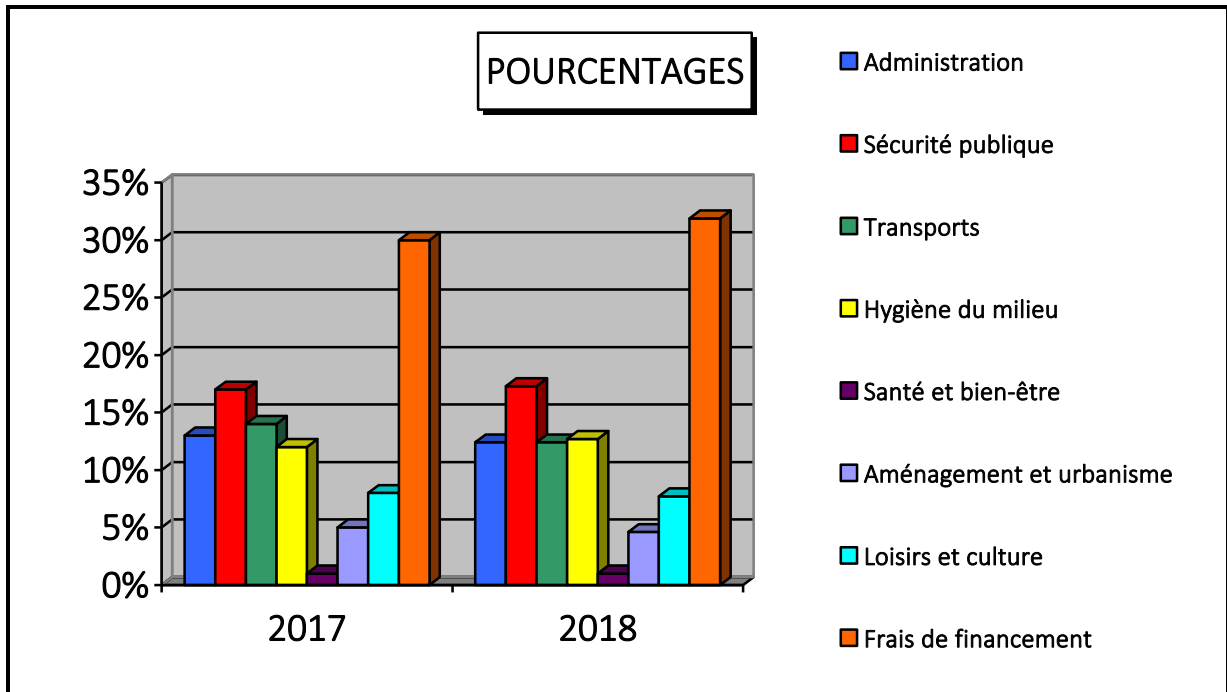


BUDGET DÉPENSES 2017 VS 2018

DÉPENSES	2017	2018
Administration	699 103 \$	720 673 \$
Sécurité publique	922 981 \$	1 006 287 \$
Transports	693 614 \$	721 280 \$
Hygiène du milieu	665 123 \$	735 086 \$
Santé et bien-être	50 773 \$	54 079 \$
Aménagement et urbanisme	284 524 \$	266 840 \$
Loisirs et culture	414 530 \$	445 150 \$
Frais de financement	1 607 193 \$	1 852 425 \$
Total Dépenses	5 337 841 \$	5 801 820 \$



BUDGET DÉPENSES 2017 VS 2018 (suite)



TAUX DE TAXATION

BASÉ SUR L'ÉVALUATION FONCIÈRE	2017	2018
Taxes foncières générales	0.75 \$	0.73 \$
Prolongement égout, résiduel secteur village	0.17 \$	0.17 \$
TARIF À TAUX FIXE		
Prolongement aqueduc et égout <u>Phase 1</u> , Tour du Lac (unité de logement)	795 \$	813 \$
Prolongement aqueduc et égout <u>Phase 1</u> , Tour du Lac (terrain vacant)	398 \$	407 \$
Prolongement aqueduc et égout <u>Phase 2</u> , Tour du Lac (unité de logement)	458 \$	569 \$
Prolongement aqueduc et égout <u>Phase 2</u> , Tour du Lac (terrain vacant)	229 \$	285 \$
Modification poste de pompage Delorme (unité de logement)	21 \$	21 \$
Modification poste de pompage Delorme (terrain vacant)	11 \$	11 \$
Domaine des Légendes, travaux aqueduc et égout (unité de logement)	242 \$	236 \$
Domaine des Légendes, travaux aqueduc et égout (terrain vacant)	121 \$	118 \$
Domaine des Légendes, prolongement aqueduc et égout Phase 2, Tour du Lac (unité de logement)	215 \$	271 \$
Domaine des Légendes, prolongement aqueduc et égout Phase 2, Tour du Lac (terrain vacant)	108 \$	136 \$

TAUX DE TAXATION

TARIF À TAUX FIXE	2017	2018
Service d'entretien du réseau d'aqueduc (unité de logement)	124 \$	149 \$
Service d'entretien du réseau d'aqueduc (terrain vacant)	62 \$	75 \$
Service d'entretien du réseau d'égout (unité de logement)	128 \$	128 \$
Service d'entretien du réseau d'égout (terrain vacant)	64 \$	64 \$
Service d'entretien du réseau d'aqueduc Domaine des Légendes (unité de logement)	180 \$	180 \$
Service d'entretien du réseau d'aqueduc Domaine des Légendes (terrain vacant)	90 \$	90 \$
Cueillette des ordures ménagères et des matières sélectives (unité de logement)	157 \$	157 \$
Écocentre (unité de logement)	45 \$	49 \$
Vidange périodique des fosses septiques (unité de logement)	85 \$	85 \$
Service de matières recyclables ICI	120 \$	120 \$

TAUX DE TAXATION

SERVICE D'ENTRETIEN HIVER (SECTEUR)	2017	2018
Secteur rue Paré et partie rue Fournier	111\$	115\$
Secteur de la 1 ^{ere} Rue (unité de logement)	71\$	71\$
Secteur de la 3 ^e Rue (unité de logement)	51\$	51\$
Secteur de la 4 ^e Rue (unité de logement)	82\$	84\$
Secteur de la 5 ^e Rue Sud (unité de logement)	42\$	42\$
Secteur de la 7 ^e rue (unité de logement)	46\$	46\$
Secteur de la 11 ^e Rue (unité de logement)	52\$	52\$
Secteur lot # 3 723 293 (unité de logement)	140\$	140\$

EXEMPLE RÉSIDENCE AVEC SERVICES (VILLAGE)

Fardeau fiscal d'une propriété desservie par les services d'égout
et d'aqueduc ainsi que la dette du réseau d'égout.

Évaluation de la propriété 2017: 220 000 \$

Évaluation de la propriété 2018: 220 000 \$

IDENTIFICATION	2017	2018	Écart \$	%
Taxe foncière générale	1 650,00 \$	1 606,00 \$	-44,00 \$	
Ordures ménagères et récupération	157,00 \$	157,00 \$	0,00 \$	
Dette prolongement du réseau d'égout	374,00 \$	374,00 \$	0,00 \$	
Compensation aqueduc	124,00 \$	149,00 \$	25,00 \$	
Compensation entretien du réseau d'égout	128,00 \$	128,00 \$	0,00 \$	
Écocentre	45,00 \$	49,00 \$	4,00 \$	
Dette station de pompage rue Delorme	21,00 \$	21,00 \$	0,00 \$	
TOTAL	2 499,00 \$	2 484,00\$	-15,00 \$	-0,60%

EXEMPLE RÉSIDENCE AVEC SERVICES (VILLAGE)

Fardeau fiscal d'une propriété desservie par les services d'égout et d'aqueduc

Évaluation de la propriété 2017: 220 000 \$

Évaluation de la propriété 2018: 220 000 \$

IDENTIFICATION	2017	2018	Écart \$	%
Taxe foncière générale	1 650,00 \$	1 606,00 \$	-44,00 \$	
Ordures ménagères et récupération	157,00 \$	157,00 \$	0,00 \$	
Compensation aqueduc	124,00 \$	149,00 \$	25,00 \$	
Compensation entretien du réseau d'égout	128,00 \$	128,00 \$	0,00 \$	
Écocentre	45,00 \$	49,00 \$	4,00 \$	
Dette station de pompage rue Delorme	21,00 \$	21,00 \$	0,00 \$	
TOTAL	2 125,00 \$	2 110,00\$	-15.00 \$	-0.7%

EXEMPLE RÉSIDENCE AVEC SERVICES (TOUR DU LAC - PHASE 1 AQUEDUC ET ÉGOUT)

Fardeau fiscal d'une propriété incluse dans les travaux
du tour du Lac - Phase 1, services d'aqueduc et d'égout.

Évaluation de la propriété 2017: 220 000 \$

Évaluation de la propriété 2018: 220 000 \$

IDENTIFICATION	2017	2018	Écart \$	%
Taxe foncière générale	1 650,00 \$	1 606,00 \$	-44,00 \$	
Ordures ménagères et récupération	157,00 \$	157,00 \$	0,00 \$	
Écocentre	45,00 \$	49,00 \$	4,00 \$	
Dette aqueduc et égout Tour du Lac- Phase 1	795,00 \$	813,00 \$	18,00 \$	
Dette station de pompage rue Delorme	21,00 \$	21,00 \$	0,00 \$	
Compensation entretien du réseau d'égout	128,00 \$	128,00 \$	0,00 \$	
Compensation aqueduc	124,00 \$	149,00 \$	25,00 \$	
TOTAL	2 920,00 \$	2 923,00 \$	3,00 \$	0,1%

EXEMPLE RÉSIDENCE AVEC SERVICES (TOUR DU LAC - PHASE 2 AQUEDUC ET ÉGOUT)

Fardeau fiscal d'une propriété incluse dans les travaux
du tour du Lac - Phase 2, services d'aqueduc et d'égout.

Évaluation de la propriété 2017: 220 000 \$

Évaluation de la propriété 2018: 220 000 \$

IDENTIFICATION	2017	2018	Écart \$	%
Taxe foncière générale	1 650,00 \$	1 606,00 \$	-44,00 \$	
Ordures ménagères et récupération	157,00 \$	157,00 \$	0,00 \$	
Écocentre	45,00 \$	49,00 \$	4,00 \$	
Dette aqueduc et égout Tour du Lac - Phase 2	458,00 \$	569,00 \$	111,00 \$	
Dette station de pompage rue Delorme	21,00 \$	21,00 \$	0,00 \$	
Compensation entretien du réseau d'égout	128,00 \$	128,00 \$	0,00 \$	
Compensation aqueduc	124,00 \$	149,00 \$	25,00 \$	
TOTAL	2 583,00 \$	2 679,00 \$	96,00 \$	3.7%

EXEMPLE RÉSIDENCE NON DESSERVIE

Fardeau fiscal d'une propriété
non desservie par le réseau d'aqueduc et d'égout
Évaluation de la propriété 2017: 220 000 \$
Évaluation de la propriété 2018: 220 000 \$

IDENTIFICATION	2017	2018	Écart \$	%
Taxe foncière générale	1 650,00 \$	1 606,00 \$	-44,00 \$	
Ordures ménagères et récupération	157,00 \$	157,00 \$	0,00 \$	
Fosse septique PGMR	85,00 \$	85,00 \$	0,00 \$	
Écocentre	45,00 \$	49,00 \$	4,00 \$	
TOTAL	1 937,00 \$	1 897,00 \$	-40,00 \$	-2,11%

Discours du maire **BUDGET 2018**

Voici ce qui complète les informations relatives au budget de la prochaine année.

Nous attendons le C.A. de l'environnement pour l'agrandissement des étangs pour le traitement des eaux usées. Le coût de l'investissement sera d'environ 3 400 000 \$.

Nous investirons dans l'amélioration de la fiabilité de notre eau potable et nous continuerons la recherche en eau potable afin de prévoir un approvisionnement à jour ainsi que pour le développement futur de la Municipalité.

Nous avons prévu au budget une réserve dans différents dossiers tel que :

Amélioration du lac	75,000\$
Véhicule pour les travaux publics	40,000\$
Aménagement d'un apprentis	10,000\$
Installation d'une génératrice	5,409\$
L'avenir du presbytère	25,000\$
Panneau numérique et loisirs	40,000\$

Dans les travaux d'infrastructures principaux, nous prévoyons améliorer la 17^e Rue, le chemin Renaud, le chemin Patenaude, le 6^e Rang, etc...

Nous attendons la décision de la Ville de Granby pour notre entente loisirs et bien de nouveaux projets sont sur la table. Nous vous tiendrons au courant lorsqu'il y aura du développement.

En conclusion, j'espère que le conseil a répondu à vos attentes.

M. Pierre Fontaine
Maire